

Enfin, monsieur l'Orateur, je suis heureux d'être en mesure d'informer les députés de la politique de rémunération qui sera adoptée pour la négociation collective dans la Fonction publique fédérale au cours de la période de l'après-contrôle. Il faut se rappeler que le gouvernement a énoncé la politique qui sera adoptée dans son Livre vert, intitulé «Programme de coopération». Au cours des mois qui ont suivi la publication du Livre vert, le Secrétariat du Conseil du Trésor a élaboré des façons de mettre en œuvre cette politique. Au cours de ce processus, mes hauts fonctionnaires et moi-même avons consulté des agents de négociation de la Fonction publique, des ministres et des hauts fonctionnaires provinciaux ainsi que des porte-parole du secteur privé. On a donc pu confirmer que la politique proposée par l'administration fédérale dans le Livre vert est la bonne voie à suivre.

En résumé, le gouvernement a l'intention de modifier l'accent de sa politique de négociation. Cette modification entraînera l'étude explicite de l'ensemble de la valeur des traitements et des avantages par rapport aux heures de travail, c'est-à-dire la «rémunération globale». Elle entraînera aussi des comparaisons plus élaborées de la rémunération globale avec les employeurs du secteur privé lorsque la chose est possible. Dans le cas contraire, celui des enseignants par exemple, on maintiendra la pratique antérieure de comparaison avec le secteur privé, ou de considération des relativités internes établies.

En outre, nous avons l'intention de voir à ce que la rémunération dans la Fonction publique n'entraîne pas une inflation des traitements ni ne devance les niveaux de rémunération dans le secteur privé. Dans cette perspective, si les fonctionnaires dans une unité de négociation recevaient une rémunération sensiblement supérieure ou inférieure à celle de leurs homologues de l'extérieur, le Conseil du Trésor cherchera à négocier des taux d'augmentation qui permettront d'en arriver à la comparabilité de la rémunération globale sur une période raisonnable, en tenant compte de l'ordre de grandeur de l'écart. Cela devrait renforcer l'image du gouvernement comme un fournisseur efficace de services essentiels à un coût raisonnable. Il s'agit là d'objectifs fondamentaux de la politique de dépenses du gouvernement pour l'année financière 1978-1979.

Des voix: Bravo!

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, je serai plus bref que le ministre. Je n'ai nul besoin de diluer ma pensée dans un torrent de paroles. Je me contenterai d'exposer les faits qui sont assez éloquents en soi.

Nous venons d'assister au spectacle d'illusionniste que monte chaque année le président du Conseil du Trésor (M. Andras) lorsqu'il présente ses prévisions budgétaires annuelles. Il essaie de nous faire gober les mêmes balivernes sur l'austérité du gouvernement, devenu soudain soucieux d'épargner les deniers publics. Chaque année depuis que je siége à la Chambre j'entends le président du Conseil du Trésor, quel qu'il soit, nous servir la même rengaine. Nos dirigeants ont dû forcer la dose ces derniers temps. Franchement, la potion qu'ils tentent de nous faire avaler a de quoi rendre malade.

Il y a dix ans, les dépenses totales du gouvernement fédéral se chiffraient à 13.3 milliards de dollars pour l'exercice finan-

Budget principal des dépenses

cier de 1968-1969. D'après les prévisions budgétaires que l'on vient de présenter les dépenses seront de 49.8 milliards, pratiquement 50 milliards, soit quatre fois ce qu'elles étaient il y a dix ans. Il y a des cancers qui ne se généralisent pas aussi rapidement.

On a évalué à 9.2 milliards le déficit de l'année dernière, c'est-à-dire l'écart entre les dépenses et les recettes. Cette somme est supérieure aux dépenses totales de l'État pour l'année qui a précédé l'arrivée du gouvernement au pouvoir. Nous ne pouvons de toute évidence pas nous permettre le genre de dépenses que l'on a faites l'année dernière. A plus forte raison celles qui sont prévues pour cette année et qui sont de l'ordre de 49 milliards. Il n'est pas étonnant que le dollar canadien ait si peu de valeur sur les marchés financiers internationaux. Notre gouvernement traite les dollars des contribuables avec beaucoup de désinvolture. Comment pourrait-on espérer que la Bourse réagisse autrement?

On explique, dans les prévisions budgétaires, pourquoi le ministre des Finances (M. Chrétien) a choisi d'annoncer hier soir qu'il cherchait des capitaux étrangers pour étayer le dollar canadien. Lorsqu'on verra, sur les marchés internationaux de la finance, ces documents sur les projets du gouvernement pour l'an prochain, je suis convaincu que le peu de confiance qu'il leur reste dans le dollar canadien va s'évanouir.

En octobre 1975, le gouvernement a déclaré que l'inflation échappait ou commençait à échapper à tout contrôle que nous vivions au-delà de nos moyens. C'est alors qu'il a réglementé les salaires et les prix. Il a interdit aux sociétés de majorer leurs bénéfices. Il a en outre décrété qu'aucun salarié ne pourrait toucher plus de 8 p. 100 d'augmentation dans la première année, et de 6 p. 100 par la suite. Pendant cette période, si les travailleurs avaient pu obtenir la hausse maximale autorisée leurs salaires auraient augmenté de 22 p. 100, alors que les dépenses du gouvernement sont montées de 44.4 p. 100. Autrement dit, la dose de médecine que le premier ministre (M. Trudeau) veut faire avaler au pays est trop fort pour le gouvernement.

Les documents explicatifs produits par le président du Conseil du Trésor sont pleins de supercheries. Le ministre prétend que les dépenses n'augmenteront que de 9.8 p. 100. Il arrive à ce pourcentage en rappelant que le budget principal des dépenses, budgétaires et non budgétaires, pour l'an dernier atteignait les 44,142 millions de dollars. Il cite des réserves de 1,850 millions, et des péremptions normales d'environ 872 millions de dollars. En tout, des dépenses d'à peu près 45,102 millions. Cette année, les prévisions fixent à 48,250 millions de dollars les dépenses budgétaires et non budgétaires, les réserves à 1,550 millions, et les péremptions à un milliard de dollars. Ce qui donne le chiffre rond de 9.8 p. 100. En employant pour cette année les mêmes prévisions dans le cas des réserves et des péremptions qui ont servi l'an dernier, au lieu des chiffres gonflés introduits dans le document par le président du Conseil du Trésor, on arrive alors à une augmentation de 10.9 p. 100 et non pas de 9.8 p. 100. En outre, on révèle que le gouvernement a faussé le chiffre des dépenses budgétaires pour nous duper. On suppose que les prêts mentionnés dans le Livre bleu sont effectivement des prêts et non du boniment. Il s'agit donc de dépenses et non de prêts.